

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

20 juin 2022

Nominations à l'Autorité des marchés financiers à la Direction des affaires juridiques et la Direction de l'instruction et du contentieux des sanctions

Maxence Delorme est nommé Directeur des affaires juridiques à compter du 1er août 2022. Il était jusqu'alors Directeur de l'instruction et du contentieux des sanctions à l'Autorité des marchés financiers. Il succèdera à Anne Maréchal, qui quitte l'AMF le 1er août après près de neuf années passées au service de la régulation.

Amélie du Passage, qui était jusqu'alors adjointe de Maxence Delorme, est nommée Directrice de l'instruction et du contentieux des sanctions et conseillère auprès du président de la Commission des sanctions, Jean Gaeremynck, avec prise d'effet à cette même date.



Maxence Delorme, 45 ans, est magistrat et titulaire du DEA droit pénal et politique criminelle en Europe de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Il débute sa carrière en 2004 comme juge d'instruction à sa sortie de l'ENM. En 2007, il rejoint le bureau du droit économique et financier de la direction des affaires criminelles et des grâces du ministère de la Justice, où il est en charge notamment du droit pénal financier et boursier.

Chef du bureau du droit pénal et de la protection juridique à la direction des affaires juridiques de Bercy à compter de 2009, il est conseiller juridique au cabinet du ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie de 2010 à 2012. A cette date, il devient sous-directeur des affaires juridiques de l'environnement et de l'urbanisme à la direction des affaires juridiques des ministères de l'Ecologie et du Logement.

De 2016 à 2018, il est vice-procureur, chef du pôle économique et financier au parquet du tribunal de grande instance de Nanterre.

Il rejoint l'AMF en septembre 2018 en tant que Directeur de l'instruction et du contentieux des sanctions et conseiller auprès de la présidente de la Commission des sanctions. Il intègre le Comité exécutif en novembre 2020. Il succèdera à la Direction des affaires juridiques à Anne Maréchal, qui quitte l'AMF le 1er août après près de neuf années passées au service de la régulation.

Amélie du Passage, 38 ans, est diplômée du Master II droit des affaires de l'Université Paris II Assas et titulaire du certificat d'aptitude à la profession d'avocat. Elle débute sa carrière en 2009 au sein du cabinet d'avocats Brandford-Griffith & Associés où elle intervient principalement sur des problématiques de droit financier et de droit boursier, tant en contentieux qu'en conseil. Elle travaille notamment sur des contentieux financiers, des offres publiques, des opérations de fusions-acquisitions et des problématiques de gouvernance de sociétés cotées.



En 2014, elle rejoint l'Autorité des marchés financiers en tant que chargée de mission, d'abord à la direction de l'instruction et du contentieux des sanctions, où elle assiste les rapporteurs de la Commission des sanctions dans l'instruction de leurs dossiers et prend en charge le traitement de contentieux, puis à la direction des affaires juridiques, où elle travaille sur les aspects juridiques des opérations financières des sociétés cotées.

En 2017, elle est nommée adjointe à la Direction de l'instruction et du contentieux des sanctions. A ce titre, elle supervise les membres de l'équipe dans l'accomplissement de leurs diligences en matière d'instruction des dossiers de sanction et de traitement des contentieux. Elle deviendra directrice de cette direction et conseillère auprès du président de la Commission des sanctions.

À propos de l'AMF

Autorité publique indépendante, l'AMF est chargée de veiller à la protection de l'épargne investie en produits financiers, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés. Visitez notre site : <https://www.amf-france.org> URL = [https://www.amf-france.org]

CONTACT PRESSE

— Direction de la communication


+33 (0)1 53 45 60 28

Mots clés

FONCTIONNEMENT DE L'AMF

NOMINATION

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

ARTICLE

FONCTIONNEMENT DE L'AMF

09 juin 2022

La Commission Climat
et finance durable
(CCFD)



ARTICLE

FONCTIONNEMENT DE L'AMF

01 juin 2022

Nos missions



PRISE DE PAROLE

RAPPORT ANNUEL

24 mai 2022

Discours de Robert
Ophèle, Président de
l'AMF - Présentation
du rapport annuel
2021 de l'AMF - 18
mai 2022

**Mentions légales :**

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02